

Silvia Capanema

Conseillère départementale
du canton Saint-Denis/Stains

Monsieur Mathieu HANOTIN
Maire de Saint-Denis
Hôtel de ville
Place Victor Hugo
93200 SAINT-DENIS

Bobigny, le 26 juin 2024

Monsieur le Maire,

Plusieurs familles roms ont été expulsées le 15 mai dernier de leur bidonville. Une dizaine de familles vivaient sur le terrain du carrefour de la Briche et se sont réfugiées sur le parking du 6B.

Comme vous le savez, cette situation a fait l'objet d'une question écrite posée par le groupe « Saint-Denis à gauche » par la voix de Sophie Rigard au conseil municipal du 6 juin dernier demandant si vous même et votre majorité étaient « prêts à accepter le dialogue constructif que proposait l'association [La Voix des Roms] : mobiliser les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre un dispositif déjà éprouvé permettant de mettre un terme au cycle sans fin des expulsions et de l'errance des familles. » Proposant d'établir « une convention précaire sur un terrain mis à disposition par l'Etat, le département de la Seine-Saint-Denis, la ville de Paris ou la ville de Saint-Denis », à l'instar de ce qui se met en place pour « des projet d'occupation temporaire avec un processus d'habitat transitoire et de savoir ce que les collectivités entendent mettre en place avec la dizaine de familles en vue de la résorption de bidonvilles que personne ne souhaite voir se reproduire, perdurer, se multiplier. »

La réponse apportée par votre 1^{ère} adjointe a été délayée par des éléments qui ne concernent pas directement la question posée, et n'a malheureusement pas été positive.

En effet, nous nous accorderons pour dire qu'il ne s'agit ici ni de la question de la résorption de l'habitat insalubre, ni des nuitées offertes, ni des bains douches. Tous ces sujets ou dispositifs sont à saluer au demeurant, mais ne constituent en rien des réponses adéquates. Pourtant, la demande formulée revête un caractère des plus fondés, légitimes et constructifs.

L'expulsion de personnes pour occupation illégale d'un terrain ne peut prévaloir sur la protection des populations quelles qu'elles soient.

Comme vous le savez, la population rom est des plus stigmatisées subissant exclusion et racisme.

Elle nécessite un accompagnement dont la Voix des Roms a déjà fait ses preuves et la proposition d'habitat transitoire fait partie des solutions à étudier sérieusement.

Nous nous devons en tant qu'élus.e.s et collectivités d'y répondre favorablement.

J'espère vivement, Monsieur le Maire, que vous saurez reconsidérer votre position sur le sujet.

Comme je l'ai également exprimé dans un courrier adressé à ce sujet à Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis :

En ces temps sombres, où l'extrême droite et son idéologie raciste sont au bord du pouvoir, la gauche est unie dans le pays. Soyons en digne dans l'action concrète et sur le terrain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Silvia Capanema